

actus aist²¹

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



FEVRIER 2025

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail vous informe



COTISATION 2025

L'appel à déclarer pour l'année 2025 est ouvert depuis le **15 janvier** :

- Accès au **portail Adhérent** (sur ordinateur et tablette)
- Facture disponible sous 24-48h** (vous recevrez une notification)
- Guide d'utilisation** disponible sur notre site internet www.aist21.com. Cliquez en haut à droite sur l'icône **Portail adhérent** puis sur le bouton **Guide d'utilisation**

Pour rappel, les **tarifs 2025** votés lors de la dernière Assemblée générale de l'AIST 21 sont disponibles dans la [grille tarifaire](#).



SANTÉ DU DIRIGEANT

Parce que la santé du dirigeant est aussi importante que celle de ses salariés et qu'elle conditionne la santé de l'entreprise, l'AIST 21 propose **depuis mi-janvier**, un **nouveau service aux dirigeants d'entreprise**.

AMAROK est un outil permettant au chef d'entreprise de réaliser **en quelques minutes** une **auto-évaluation de son état de santé**. Un score global lui est remis et si besoin une orientation vers un psychologue du travail pour une aide (par téléphone) est proposée.

Pas d'inquiétude sur la prise en charge financière, **ce service est inclus** dans la cotisation AIST 21 !



Réaliser l'auto-évaluation



OFFRE DE SERVICES AIST 21

Vous voulez savoir comment votre Service de Prévention et de Santé au Travail vous accompagne ??

La réponse en images avec un premier volet sur **LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

- ✓ **Prévenir** les risques professionnels
- ✓ **Suivre** l'état de santé des travailleurs
- ✓ **Prévenir** la désinsertion professionnelle



MAINTIEN EN EMPLOI

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2025 de cet évènement régional !



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



SAVE THE DATE

19 MARS 2025
9h-14h à Dijon

9^{ÈME} MATINALE DU MAINTIEN EN EMPLOI
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**COMMENT OPÉRONS-NOUS ENSEMBLE POUR
ANTICIPER ET SÉCURISER LES PARCOURS DE
RECONVERSION PROFESSIONNELLE ?**



- Des témoignages terrain
- Un forum des acteurs du maintien
- Des présentations courtes de dispositifs en région



LA QVCT, c'est quoi ?

QUALITÉ DE VIE ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL

La QVCT, c'est

- PARLER DU TRAVAIL POUR L'AMÉLIORER
- EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER ENSEMBLE
- ANTICIPER LE TRAVAIL DE DEMAIN
- S'ENGAGER ENSEMBLE DIRECTION ET SALARIÉS

CE N'EST PAS
REPRENDRE LA SALLE DE REPOS,
PROPOSER UNE APPLI « BIEN-ÊTRE »,
INSTALLER DES PLANTES DANS
LES BUREAUX...

LA QVCT, CONSTRUISONS-LA ENSEMBLE.

PLUS D'INFOS SUR
ANACT.FR



AGENDA 2025

Ateliers, réunions d'information et webinaires (inclus dans votre cotisation)

WEB'DU "Risques psychosociaux" (1ère partie) - 13 mars (9h30 à 10h15)

WEB'DU "Risques psychosociaux" (2ème partie) - 3 avril (9h30 à 10h45)

REUNION Maintien en emploi de vos salariés : comment faire ? - 1er avril (9h à 12h) - Dijon

REUNION Prévenir le harcèlement sexuel ou moral au travail (avec le MEDEF et l'UIMM 21) - 15 mai (9h-12h) - Dijon

WEB'DU risques chimiques les évaluer pour mieux les prévenir - 27 mai (10h à 11h)

ATELIER Que faire après un accident du travail (chutes, déplacements...). Comment analyser les causes ? (méthodologie) - 5 juin (9h à 12h) - Dijon

WEBINAIRE Découvrir les nouvelles technologies au service de la prévention - 12 juin (10h à 11h)

WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 3 juillet (14h à 15h30)

ATELIER Mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (avec l'ARACT BFC) - 9 septembre (9h à 12h)

WEB'DU Comment évaluer les contraintes physiques liées aux manutentions manuelles - 10 septembre (10h à 11h)

ATELIER Que faire après un accident du travail ? Après l'analyse des causes, comment renforcer sa prévention ? (retours d'expériences) - 18 septembre (9h à 12h)

WEB'DU Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir - 6 octobre (11h à 12h) - Webinaire
WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 12 novembre (10h à 11h30)
WEB'DU Comment évaluer les contraintes physiques liées au travail répétitif - 27 novembre (10h à 11h)

Formations

-Premiers secours en santé mentale (PSSM) -2 et 3 juin ou 25 et 27 novembre - Dijon
-Sauveteur secouriste du travail (SST) - toute l'année - Dijon et Beaune
-Formation de référents Risque chimique - dates à convenir avec les entreprises intéressées

Programmes et inscriptions



RESSOURCES à votre disposition



Plaquette
Plaquette AIST 21



Plaquette Employeur
Accompagner le maintien au poste de travail



Flyer Salarié
Vous êtes en arrêt de travail ? Pensez à la visite de préreprise

Retrouvez **toutes les ressources documentaires** à votre disposition sur notre [site internet](#). Commander des exemplaires papier : [ici](#)



AIST 21 (Prévention et Santé au travail)

53 avenue Françoise Giroud - 21000 Dijon

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonné(e) à notre newsletter. Dans le cadre de cet abonnement, vos données personnelles sont utilisées pour envoyer des informations sur l'actualité de l'AIST 21. Vos données sont conservées pendant la durée de l'adhésion à l'AIST 21. Conformément au RGPD, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les supprimer ou de vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, contacter l'AIST 21 à l'adresse dpo@aist21.com ou 53 avenue F.Giroud, 21000 Dijon, en utilisant le formulaire et la procédure disponible sur www.aist21.com

[Unsubscribe](#)